

Association Supméca
3 Rue Fernand Hainaut
93400 - St Ouen
president@supmeca.com



Vous êtes priés d'assister aux
Assemblées Générales de l'Association Supméca,
le SAMEDI 18 MARS 2017 à St Ouen

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

A partir de 9h

UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

A partir de 11h30

Assemblée consacrée à la modification des Statuts de l'Association.

Pour chacune de ces assemblées, vous trouverez ci-joint la convocation, l'ordre du jour et le document de pouvoir.



CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION SUPMECA

Vous êtes priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Supméca, qui se tiendra dans les locaux de l'école, 3 Rue Fernand Hainaut 93400 Saint Ouen:

Le Samedi 18 mars 2017 à 9h

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral de l'exercice 2016
- Rapport financier de l'exercice 2016
- Projets d'activités 2017
- Projet de budget 2017
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Règlement Intérieur de l'Association

IMPORTANT

Appel à candidature pour le renouvellement des membres du C.A. : les membres actifs de l'Association peuvent être candidats à un mandat au Conseil d'Administration. Les candidatures doivent être envoyées au secrétariat de l'Association. Conformément aux Statuts, pour être validées par le Conseil, ces candidatures devront nous parvenir avant le 13 mars 2017, date de la dernière réunion du Conseil avant l'Assemblée Générale.



POUVOIR

Je soussigné,, membre actif* de l'Association Supméca, déclare ne pas pouvoir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2017, et donne pouvoir à pour me représenter et agir en mon nom à cette réunion.

Fait-le

Signature

**Membre actif : membre à jour de sa cotisation*

Ce pouvoir est à renvoyer au Secrétariat de l'Association Supméca :

- Par courrier postal : Association Supméca, 3 rue Fernand Hainaut 93400 Saint-Ouen
- Par mail : secretariat@supmeca.com

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION SUPMECA

Vous êtes priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Supméca,
qui se tiendra dans les locaux de l'école, 3 Rue Fernand Hainaut 93400 Saint Ouen:

Le Samedi 18 mars 2017 à 11h30

ORDRE DU JOUR

- Modification des statuts de l'Association

IMPORTANT

Nos statuts nous imposent de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire dans le cas de modifications qui seraient apportées à leurs articles. Pour toute Assemblée Générale Extraordinaire, **un quorum de 25% des membres actifs, présents ou représentés, est nécessaire** pour que l'Assemblée délibère valablement. Dans le cas contraire, une nouvelle Assemblée devrait être convoquée, sur le même ordre du jour, dans les 15 jours, et elle ne serait alors soumise à aucune condition de quorum.



POUVOIR

Je soussigné,, membre actif* de l'Association Supméca, déclare ne pas pouvoir assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mars 2017, et donne pouvoir à pour me représenter et agir en mon nom à cette réunion.

Fait-le

Signature

**Membre actif : membre à jour de sa cotisation*

Ce pouvoir est à renvoyer au Secrétariat de l'Association Supméca :

- Par courrier postal : Association Supméca, 3 rue Fernand Hainaut 93400 Saint-Ouen
- Par mail : secretariat@supmeca.com